

ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CSG et CRDS

Question écrite n° 11753

Texte de la question

M. Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les conséquences néfastes qu'entraîne le transfert des cotisations maladie vers la CSG, sur le régime minier. En effet, les ressortissants du régime minier perçoivent de leur caisse des prestations de chauffage, qui jusqu'à présent n'étaient soumises à aucune cotisation. Or le projet de loi des finances a prévu d'appliquer désormais la CSG à cette prestation, ce qui ne manque pas de pénaliser la population concernée au regard de son pouvoir d'achat. Il lui demande en conséquence, de bien vouloir prendre les mesures visant à compenser l'effet négatif de cette mesure.

Données clés

Auteur: M. Jean-Pierre Kucheida

Circonscription: Pas-de-Calais (12e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 11753 Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 16 mars 1998, page 1440